



Association DALO

Session du 24 juin 2025 au 25 juin 2025
Rapport édité le 16 juillet 2025

Rapport qualité de la formation

Formation DALO AAJT Marseille

8.2 / 10

| | |
|--|------------|
| ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS | 6.7 |
| Motivation | 8.8 |
| <hr/> | |
| À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ? | 4.7 |
| <hr/> | |
| ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS | 9.7 |
| Préparation de la formation | 9.3 |
| Organisation de la formation | 9.5 |
| Déroulement de la formation | 10.0 |
| Contenu de la formation | 10.0 |
| Efficacité de la formation | 9.8 |

ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS

Fonction exercée ?

O

Référent social

P

Intervenante sociale

F

Accompagnatrice sociale

C

Monitrice-éducatrice faisant fonction accompagnante sociale.

C

Intervenante Sociale auprès de jeune majeur entre 18 et 21 ans en CJM. L'une de mes missions principales est de les accompagner sur la recherche de logement.

D

Accompagnatrice sociale sur le service FJT/RS

T

Juriste

Y

Conseillère en Esf

D

Accompagnatrice sociale

Depuis combien de temps ?

O

1 an et demi

P

1 an

F

1 mois et demie

C

4 mois

C

Je suis éducatrice spécialisée depuis 2020 mais j'exerce en tant qu'intervenant à l'AAJT depuis avril 2024.

D

5 mois

T

janvier 2024

Y

Depuis 7 ans

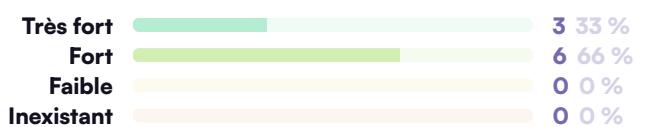
D

1 an

Motivation

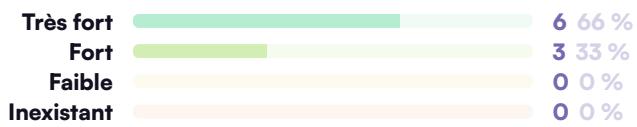
Quel est votre degré de motivation concernant cette formation ?

8.3 / 10



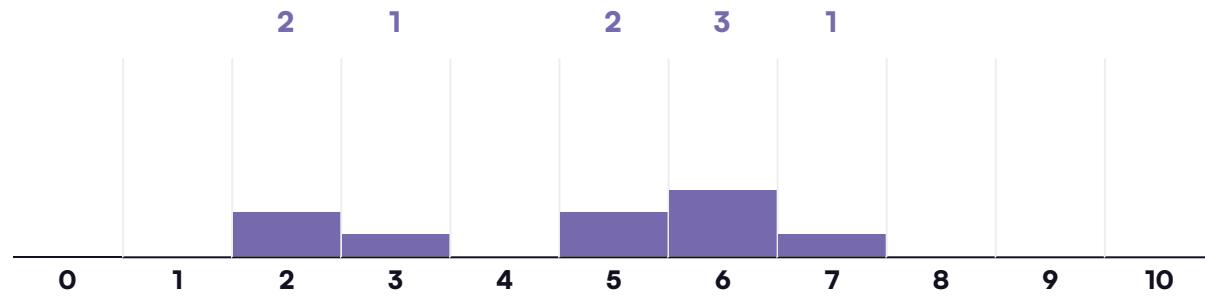
Quel impact doit avoir cette formation sur votre travail ?

9.2 / 10



À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ?

4.7 / 10



Avez-vous déjà fait un dossier DALO / DAHO (cerfa) ?

Oui  8

Non  1

Avez-vous déjà rédigé un recours gracieux contre une décision de rejet ?

Oui  3

Non  6

Avez-vous déjà fait un recours en excès de pouvoir contre une décision de rejet ?

Oui  0

Non  9

Avez-vous déjà fait un recours injonction pour une personnes prioritaire DALO/DAHO ?

Oui  1

Non  8

Au vu de votre pratique, vous serait-il utile d'apprendre à rédiger de tels recours ?

Oui  9

Non  0

Le juge administratif estime qu'un refus de proposition de logement au titre du DALO/DAHO doit être solidement motivé, connaître les motifs légitimes de refus vous intéresse-t-il ?

Oui  9

Non  0

À l'issue de cette formation vous souhaitez être capable de : (essayez de faire une phrase qui montre votre objectif principal, ex : "je souhaite être capable d'informer de leurs droits les personnes éligibles au DALO que je reçois")

O

Connaitre les tenants et aboutissants des procédures DAHO et DALO, être mieux renseigné sur les recours et sur les obligations de la préfecture.

F

Connaitre parfaitement les conditions d'attribution des priorités DALO/DAHO, les délais de réponses, les voies juridiques et les démarches pour contester les refus. Etre en capacité de l'expliquer explicitement aux personnes éligibles que j'accompagne.

C

Je souhaite pouvoir faire des demandes bien construites. Je souhaite également pouvoir informer correctement les résidents de leurs droits.

C

Je souhaite maîtriser au mieux les procédures DAHO / DALO car je dois en faire beaucoup afin d'accompagner les jeunes dans la recherche de logement. (Quand est le meilleur moment pour envoyer un dossier de recours par rapport à la temporalité du jeune, comment bien remplir le cerfa DALO, mieux comprendre le fonctionnement des commissions et les refus)

D

Je souhaite renforcer mes connaissances de la procédure DALO/DAHO pour mieux accompagner les personnes que je reçois.

T

Saisir l'ensemble des problématiques liées aux procédures DALO DAHO et apporter les solutions adéquates.

Y

Je souhaite être capable de faire un recours auprès du juge administratif dès lors où une personne est éligible au DALO mais n'a eu aucune proposition.

D

Je souhaite être en capacité de rédiger un dossier DALO/DAHO pertinent ; de pouvoir informer les personnes éligibles DALO ou DAHO de leurs droits, et comment cela fonctionne ; être capable de comprendre les refus ; de pouvoir faire un recours.

Y a-t-il une question que vous voulez aborder dans le détail ?

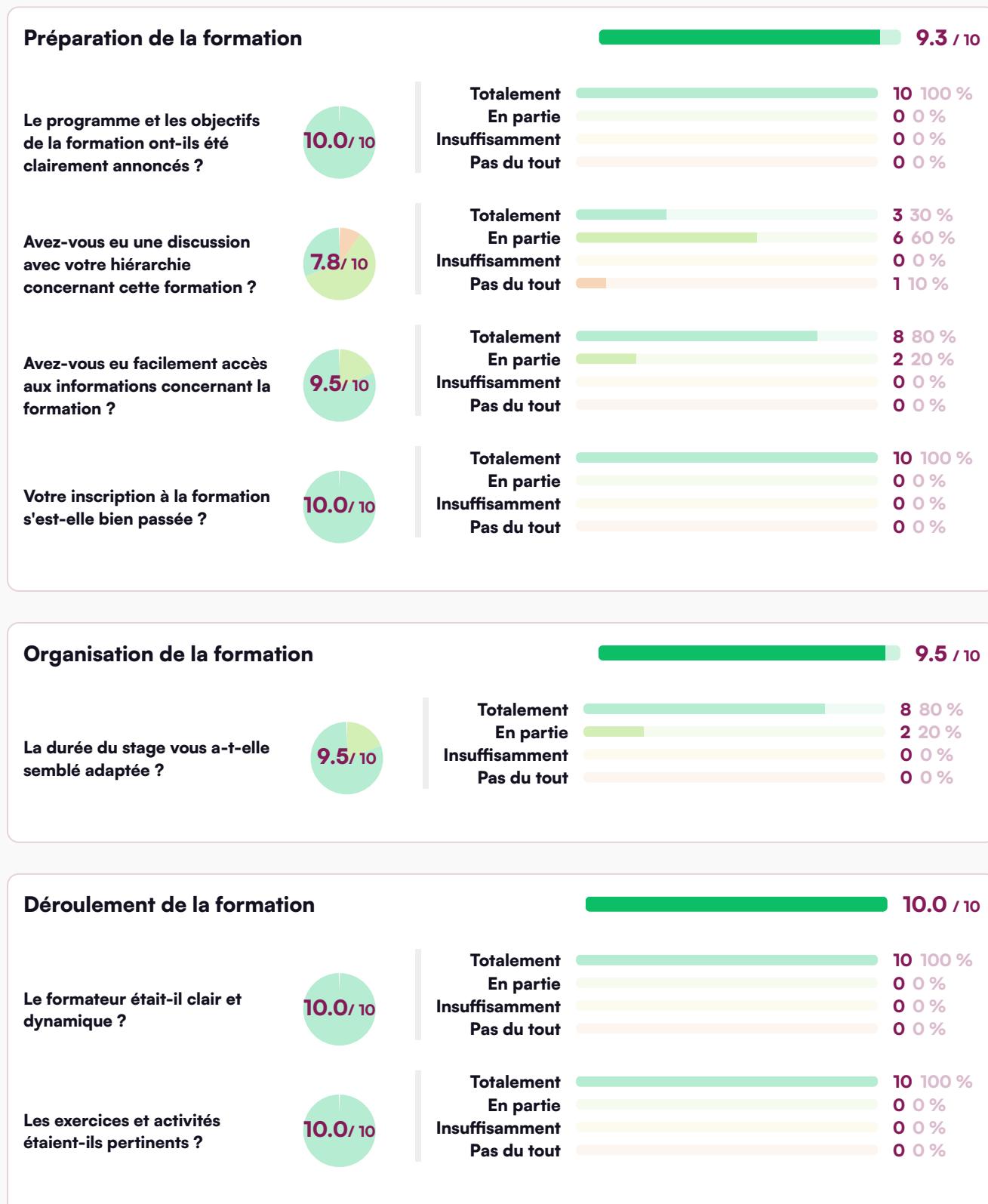
F

blocage concernant les pièces justificatives de régularité du séjour, attestation sur l'honneur présence en France depuis plus de 3 ans.

T

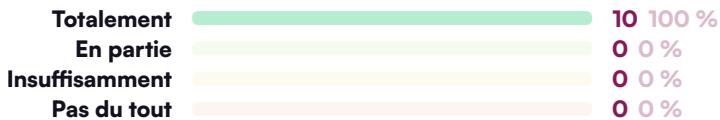
Pas spécialement. Merci

ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS



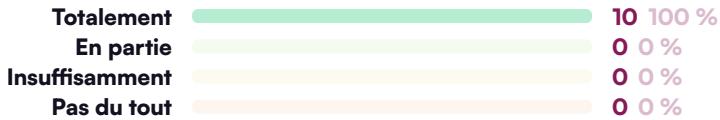
Le formateur a t-il adapté la formation aux stagiaires ?

10.0 / 10



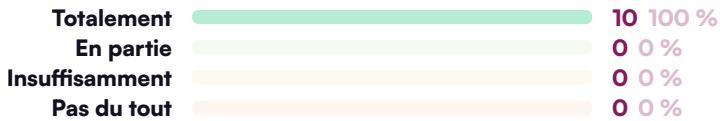
Le groupe était composé de manière adapté ?

10.0 / 10

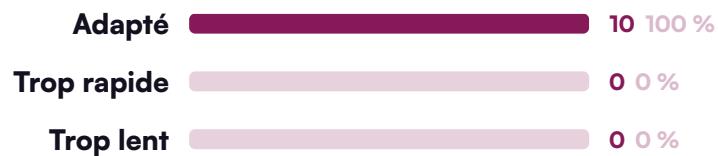


Le degré d'interactivité était-il satisfaisant ?

10.0 / 10



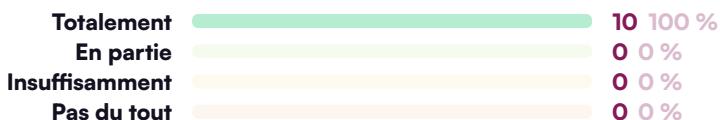
Le rythme de la formation était il ?



Contenu de la formation

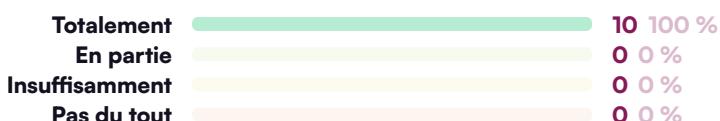
Le programme était-il clair et précis ?

10.0 / 10



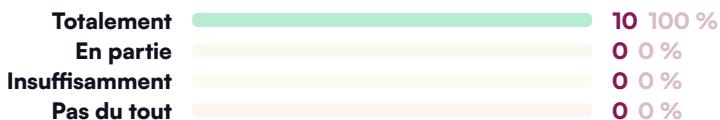
Le programme était-il adapté à vos besoins ?

10.0 / 10



Les supports de formation étaient-ils clairs et utiles ?

10.0 / 10

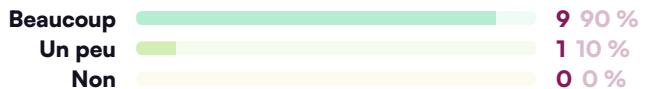


Efficacité de la formation

9.8 / 10

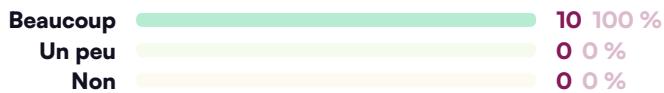
Cette formation améliore t-elle vos compétences ?

9.7/10



Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans votre travail ?

10.0/10



Recommanderiez vous cette formation ?

Oui  10 100 %

Non  0 0 %

Quels sont les points forts de cette formation ?

Y

- Apport d'élément dont je n'avais pas connaissance

T

Le côté pratique

PIZZO Floriana

Formation très pertinente, j'ai appris plusieurs choses sur la procédure DALO/DAHO

Formatrice très à l'écoute et compétente. très claire dans les explications

O

- claire - interactive - militante

F

Pouvoir avoir accès à des informations claires et précises sur les modalités procédure DALO Alterner entre cas pratiques et théorie

D

- Formatrice très qualifiée et impliquée - Transmission de moyens concrets pour les mettre en pratique

D

- Mise en pratique "théorie"/loi et pratique - Explication COMED, comment elle est formée, pourquoi... - Explication contingent logement, par différents "groupes" (Etat, Action logement)

C

Une réelle et concrète connaissance des droits en matière de droits au logement et les devoirs des différentes administrations

C

- Mieux connaître la procédure DALO/DAHO ainsi que les recours possibles - Connaître les abus possibles de la COMED

B

Les cas pratiques, l'application de la théorie

Quels sont les points faibles de cette formation ?

P

Je conseille vivement cette formation à tous les travailleurs sociaux qui travaillent dans la recherche de logement pour les jeunes

O

- le projecteur

D

Demander peut-être aux travailleurs.ses d'amener des vraies cas pratiques afin de travailler directement dessus afin de s'en servir direct

C

Le programme est condensé et mériterait peut-être un peu plus de temps de mise en pratique

B

Beaucoup d'information dans un temps relativement court

Autres remarques

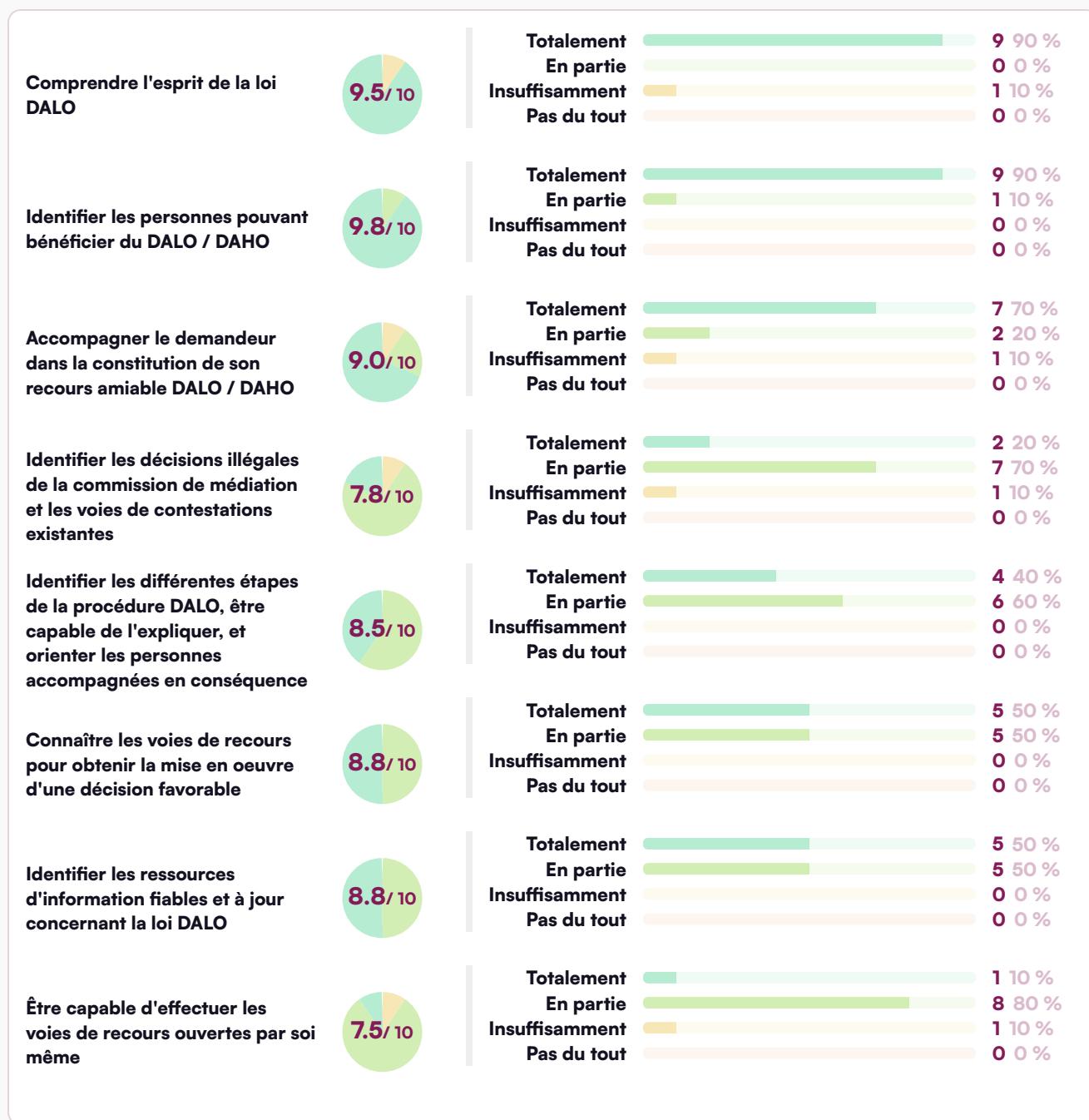
D

Avoir liste d'avocats partenaires et d'associations militantes

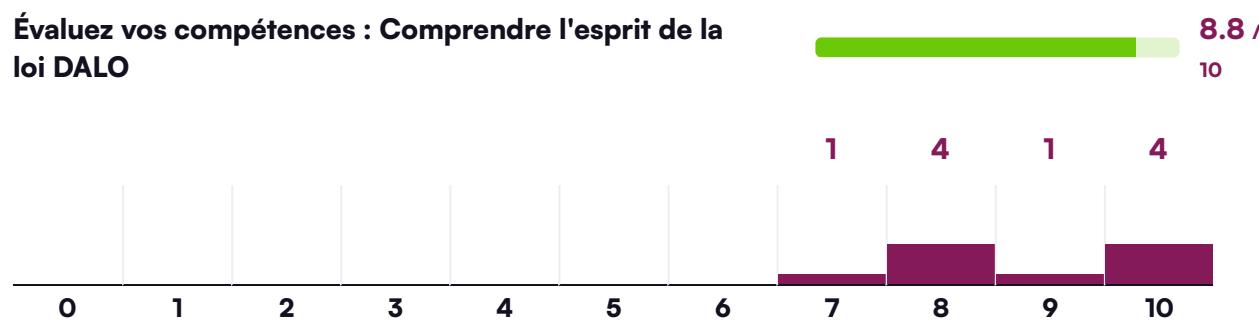
À ce jour, considérez-vous maîtriser les objectifs du programme ?

8.7 /

10

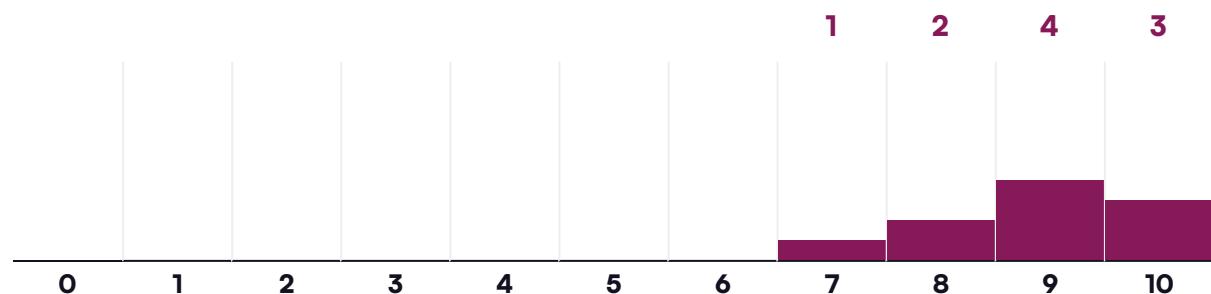


Évaluez vos compétences : Comprendre l'esprit de la loi DALO



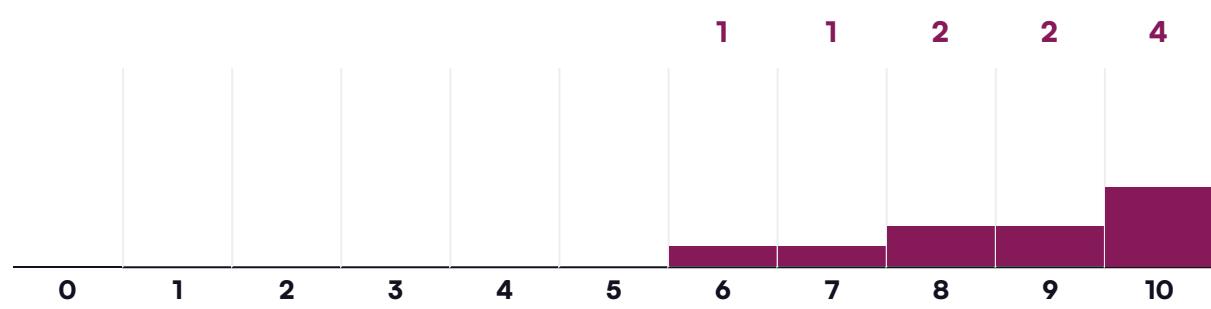
Évaluez vos compétences : Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO

8.9 / 10



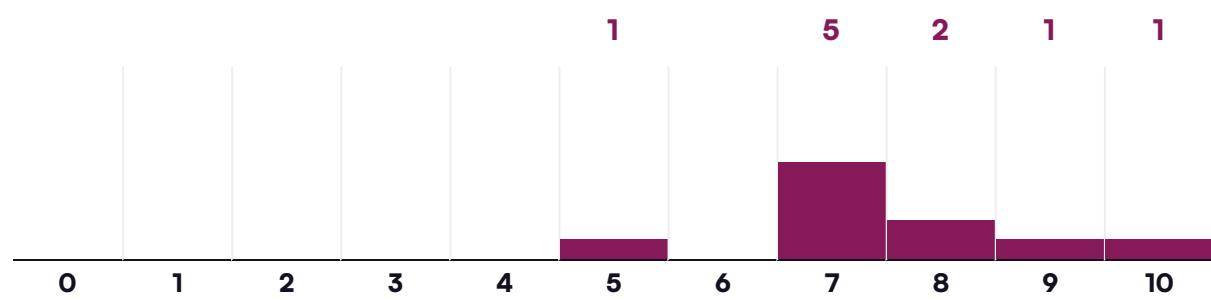
Évaluez vos compétences : Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO

8.7 / 10



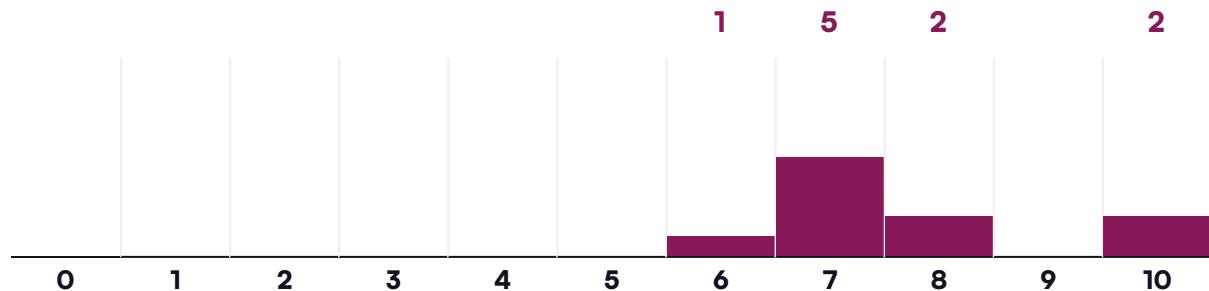
Évaluez vos compétences : Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes

7.5 / 10



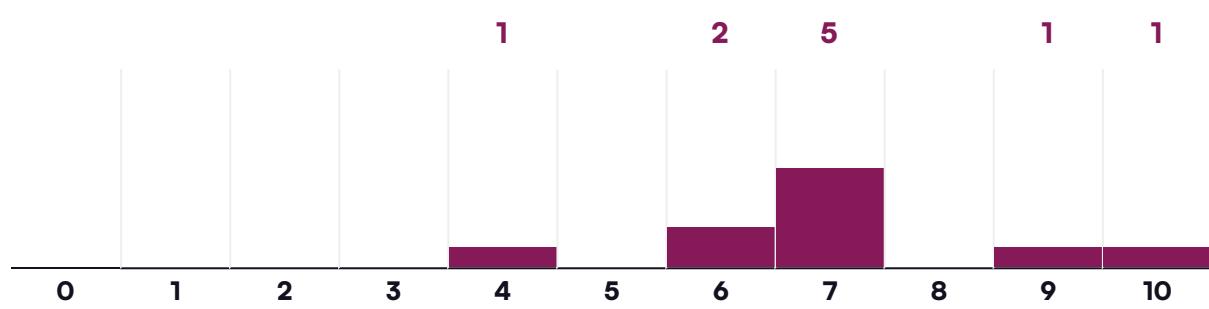
Évaluez vos compétences : Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence

7.7 / 10



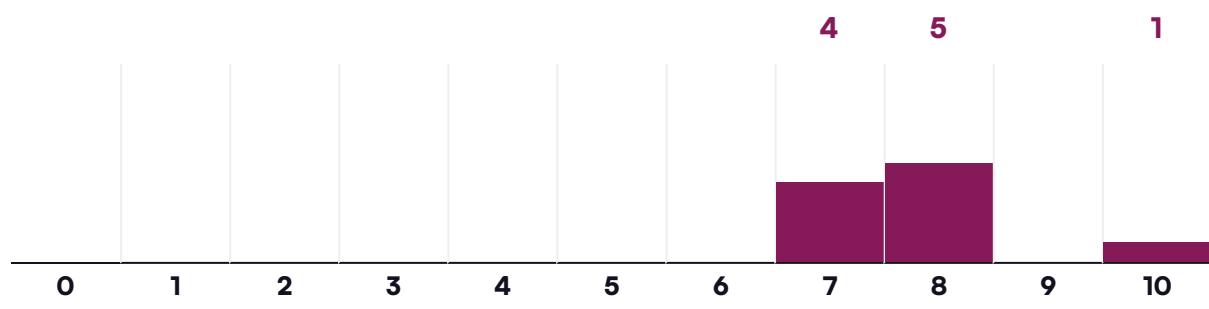
Évaluez vos compétences : Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable

7.0 / 10



Évaluez vos compétences : Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

7.8 / 10



Évaluez vos compétences : Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même

6.8 / 10

